

BOURSE EN ÉTUDES AUTOCHTONES 2024

1^{ER} CYCLE

Afin d'encourager les études autochtones, la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal a créé une bourse en études autochtones grâce à l'appui de donatrices.

Les années paires, la bourse est offerte au premier cycle alors que les années impaires, elle est offerte aux cycles supérieurs.

Montant de la bourse : 2 500 \$

Conditions d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit à l'automne 2024 à la Mineure en études autochtones, au Microprogramme de 1^{er} cycle en études autochtones, au Microprogramme de 1^{er} cycle en langue et culture innues ou dans l'orientation 74 Langues et cultures autochtones du Baccalauréat en linguistique
- Avoir fait un minimum de 3 crédits dans l'un ou l'autre de ces programmes ou parmi les cours de l'orientation 74 du Baccalauréat en linguistique
- Avoir un excellent dossier académique
- Avoir œuvré à la promotion des connaissances sur les autochtones (un atout)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être transmis **dans un seul fichier PDF** avec les éléments ci-dessous dans cet ordre :

1. Une lettre de présentation de 500 mots maximum adressée aux membres du jury où sont exposées les motivations à poursuivre un cheminement académique en études autochtones et s'il y a lieu, y préciser l'implication pour la promotion des connaissances sur les autochtones;
2. Le relevé de notes le plus récent (non officiel à partir du Centre étudiant).

Date limite et envoi du dossier

30 septembre 2024 à 23 h 59 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Un accusé de réception vous sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 72 heures, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.

Renseignements

Annie Aubin : bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Annnonce des résultats

Au cours de l'automne 2024. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.